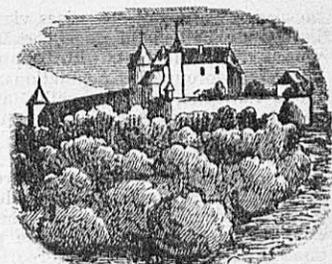




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

### ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 9.—
»	6 mois	» 4.50
Etranger	1 an	» 16.—
»	6 mois	» 8.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 11<sup>h</sup> (d. j. f. 14<sup>h</sup> 15<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> - BULLE, dép. 7<sup>h</sup> 7<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> - 13<sup>h</sup> 17<sup>h</sup>

### ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	» 25 »
Etranger	» 30 »
Annonces mortuaires et rétractations	» 30 »
Réclames	» 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

## Comparaisons.

Quand on est trop imbu de sa propre personnalité et de sa propre valeur, il vous arrive de ne plus rien voir de ce qui se passe autour de vous et de vous enfermer dans une tour d'ivoire qui n'est pas précisément le rendez-vous du progrès et de l'éternelle évolution des choses humaines. Et cette règle vaut pour les Etats autant que pour les individus.

A l'entrée de cette année nouvelle, n'est-il pas utile et désirable de comparer un peu notre situation économique et politique avec celle de cantons et de pays qui nous environnent et d'en tirer des conclusions susceptibles de nous élever d'un échelon dans l'ensemble de la société? La nature, les individus et les collectivités sur lesquels portent nos regards ne sont-ils pas le livre toujours ouvert dans lequel il convient pour le moins de puiser de temps à autre une leçon?

Les Fribourgeois ont leurs qualités. Ils ont aussi leurs défauts et leurs manies. A quoi bon les cacher à leurs propres yeux?

Au point de vue économique, les cantons qui nous environnent sont mieux lotis que nous, bien qu'ils aient subi les effets de la crise mondiale de l'agriculture, de l'industrie et des changes. Je crois qu'il faut attribuer ce fait au caractère plus entreprenant et au sens plus aigu des réalités des populations qui les habitent. Et, en poussant plus à fond, je crois que les deux précieux facteurs de réussite et de prospérité dont je parle leur sont octroyés par une longue habitude de liberté d'action et de pensée au cours de laquelle les tempéraments se sont solidement trempés et l'esprit d'initiative constamment développé. Comment voudriez-vous qu'un peuple fasse preuve d'un idéalisme quelconque et d'une énergie créatrice, quand on l'a muselé à tel point qu'il ne sait plus que se taire en face de l'oppression, en face de l'injustice, en face du crime de lèse-démocratie?

C'est pourquoi je souhaite et j'ai toujours ardemment désiré que les Fribourgeois, mes compatriotes, sortent des limites de leur canton, voyagent et ouvrent les yeux. Je voudrais qu'ils s'en aillent promener aux pays où se profilent les hautes cheminées d'usines, où prospèrent les comptoirs de toutes sortes, où le fromage ou le lait sont des produits industrialisés, où la terre est toute fumante des labours incessants qui la fécondent et la fertilisent. Je voudrais qu'ils séjournent dans les cantons où les idées sociales sont plus avancées, où la menace d'un boycottage implacable et tyrannique n'est point suspendue comme une épée de Damoclès sur la tête du citoyen qui ose penser pour son compte et agir en conformité de ses convictions. Je souhaiterais qu'ils comparent la fière liberté des paysans de certains cantons et de certains pays, où, grâce à une instruction toujours plus complète, à des méthodes de plus en plus savantes, à des groupements solidement organisés et à un bulletin de vote habilement manié, ils sont sortis de la médiocrité et vivent la vie de l'aisance et de l'indépendance, avec la cage dans laquelle on nous enferme en nous faisant croire que les barreaux en sont dorés.

Tué par les impôts, assommé sous le poids d'un régime dictatorial qui l'a formé au joug, que demander de notre peuple, dans le domaine de l'énergie et du savoir-faire individuel? Ne faut-il pas tout d'abord qu'on le laisse marcher seul afin qu'il apprenne le pas de l'indépendance? Et puis ne faut-il pas qu'il s'en aille à Berne ou au pays de Vaud pour voir comment brille le soleil de la liberté?

Pendant que je parle d'impôt, laissez-moi répondre à une objection sophistique dont on se sert, dans certains milieux, pour faire taire les méchantes langues qui ne connaissent pas assez les règles de la discrétion fribourgeoise. On dit: « Dans tel ou

tel canton, l'impôt est plus élevé que chez nous ». Oui, mais ce qu'on ne dit pas, c'est que la matière imposable est infiniment plus étendue que chez nous. Ce qu'on ne dit pas c'est que l'impôt est productif parce que le contribuable est riche et que le fisc peut prélever largement sans atteindre dans ses forces vives la prospérité, la rentabilité de l'entreprise, quelle qu'elle soit. Ce qu'on ne dit encore pas, c'est que les gouvernements de ces cantons travaillent à développer par tous les moyens honnêtes le bien-être public, en y hébergeant l'industrie, en y facilitant l'établissement d'entreprises de toutes sortes, alors que chez nous on ferme la porte au progrès, de peur qu'il amène avec lui quelques bulletins de vote trop capricieux ou qui ne se calquent point sur la formule gouvernementale: routine, ornière et silence.

Le système de « gouvernement fort », qui sourit à certains apprentis-Mussolini, n'a rien de commun avec les désirs du peuple, ni avec son bien-être et surtout pas avec son indépendance. Est-ce le « gouvernement fort » qui a fait la prospérité des Etats-Unis? Est-ce lui qui a procuré l'aisance en Belgique et la rapide restauration financière des divers pays durement éprouvés par la guerre. Non, Messieurs. Non, Fribourgeois. A la tête de ces pays se sont trouvés des gouvernements qui ont assis la prospérité publique sur cette base: « Concorde, union, support mutuel, énergie et travail en commun ».

L'union fait la force, selon la devise suisse. Mais il apparaît clairement que l'on applique une autre règle de conduite, qui n'est pas suisse, celle-là, et qui s'appelle d'un très vieux nom du temps des Augustes romains: « Divida et impera », divise et commande.

Il faut chez une nation, grande ou petite, de la discipline, du désintéressement, l'amour de la patrie, mais il y faut aussi de l'action persévérante et librement développée. Et il faut que les chefs respectent le peuple, pour que le peuple les respecte.

## Petite Revue.

### ÉTRANGER

#### La politique allemande.

La situation politique en Allemagne semble prendre une heureuse tournure pour la paix européenne et la démocratie.

Il faut sans doute attribuer ce revirement à l'attitude provocatrice des nationalistes et aux imprudences de langage et de gestes de la Reichswehr et d'autres organisations « patriotiques » du Reich.

On a beaucoup parlé, ces derniers jours, d'un remaniement éventuel et prochain du cabinet allemand. M. Marx quitterait son poste, pour s'être compromis par des concessions par trop nombreuses à la droite et on le remplacerait par un autre membre du parti du Centre de tendance plus indépendante. Il ne faut pas trop ajouter foi à ces bruits qui n'ont pas de fondement officiel et il ne faut pas non plus les négliger, parce qu'ils dénotent un état d'esprit significatif, au seuil de cette nouvelle année, des plus importantes pour le Reich, puisqu'elle marquera un stade définitif, par la grande consultation électorale que l'on y prépare, dans l'orientation politique de la nouvelle Allemagne.

Il est très improbable que la crise ministérielle s'ouvre en ce moment. Si cela arrivait, il faut s'attendre à ce que la constitution d'un nouveau gouvernement soit renvoyée jusqu'à ce que le pays ait renouvelé le Reichstag et prononcé ainsi son verdict. Le Parlement actuel ne représente plus l'opinion d'une façon bien exacte. On n'est pas d'accord, à ce sujet, sur la date à choisir. Les social-démocrates, qui ont le vent en poupe, s'accommoderaient volontiers d'élections prochaines; les partis moyens sont indifférents, puisque leur situation demeure

approximativement la même, et les « Deutschnationalen » essayent de les différer, afin de regagner l'avance perdue et d'améliorer leur crédit au sein des couches populaires.

Les nationalistes tentent de renvoyer la grande consultation qui ne voit point venir sans appréhension après les élections générales françaises. Ils escomptent ainsi de gagner du temps, et, éventuellement, « cuisiner » habilement les masses électorales et tirer parti d'un revirement éventuel de la politique suivie par le gouvernement français. De fait, la relation entre les deux grands événements politiques qui vont se dérouler, le renouvellement des parlementaires, n'existe que dans les cerveaux fertiles des politiciens. Je ne dis point que les résultats n'influenceront point sur la situation nationale des deux pays et sur la vie internationale européenne, mais au point strict des élections, les influences intérieures effaceront celles qui auraient pu venir du dehors. En Allemagne surtout, la lutte sera accentuée entre les partis de gauche et de droite, tandis que le centre et les autres partis modérés auront mille peines à maintenir leur situation. On pense pourtant que ces partis formeront une coalition avec les social-démocrates en face de la droite nationaliste.

Si cette entente intervient, il faut s'en réjouir: elle prépare une victoire de la démocratie sur l'impérialisme de la droite.

P. S.

#### Dans le domaine du mystère.

On a beaucoup parlé, ces temps derniers, de la stigmatisée, Thérèse Neumann, de Konnersreuth, qui était devenue un objet d'admiration et que son curé a soumise à l'expertise des grands de l'Eglise.

Or, on mande de Berlin que devant une nombreuse assistance de médecins, de professeurs et de journalistes, un jeune mineur silésien nommé Paul Deibel a reproduit sur lui-même les phénomènes qui ont fait la renommée de Thérèse Neumann.

Pour ne pas donner prise aux soupçons de supercherie, il s'était dépouillé de tous ses vêtements. Au bout de quinze minutes de concentration, ses yeux se mirent à verser des larmes de sang, et en quelques instants une croix rouge se dessina sur sa poitrine.

Cette expérience a provoqué une émotion bien compréhensible et des discussions passionnées dans les milieux scientifiques de Berlin.

#### La politique agraire de M. Mussolini.

Le Duce s'occupe des questions agraires et recherche le moyen de promouvoir en Italie les progrès désirables en agriculture. Il n'a pas encore trouvé la solution adéquate, mais elle surgira sans nul doute de son cerveau actif et fécond.

On mande de Rome aux journaux à ce sujet les lignes suivantes:

« Sous la présidence de M. Mussolini, assisté de M. Belluzzo, ministre de l'Economie nationale, a eu lieu, au palais Viminale, une importante réunion pour la signature de l'acte de constitution du Consortium national du Crédit agricole.

Ce consortium surgit grâce à l'initiative de l'Etat, qui a versé, à cet effet, 19 millions de lires et s'est assuré le concours de 51 instituts de crédit pour une somme globale d'environ 250.000.000. Grâce à des souscriptions de particuliers, sa dotation totale s'élèvera, pendant l'exercice 1928, à 275 millions environ. Le ministre Belluzzo a déclaré que ce nouvel organisme réalise toutes les promesses faites par le gouvernement fasciste au sujet du développement de l'agriculture. Dans le plus bref délai, le Consortium pourra, en effet, accomplir d'admirables œuvres d'assainissement et exécuter un plan grandiose de transformation agricole. Il pourra consacrer bientôt plus de deux milliards à l'encouragement de grandes et petites initiatives agraires. C'est surtout vers les travaux d'irrigation que se tournera l'attention de ses dirigeants. De cette façon, après la bataille de la lire, on pourra vaincre définitivement dans la bataille du blé.

Aussitôt l'acte de constitution du consortium

signé, M. Mussolini a prononcé une courte allocution. Il a rappelé l'appui prêté par le gouvernement fasciste à la création d'œuvres d'utilité publique dans les centres urbains.

« Les villes d'Italie, a-t-il dit, ont obtenu en ces dernières années, tous les concours utiles à leur développement et à leur embellissement. Il nous faut aujourd'hui une politique du village. Faut-il créer la super-ville? Faut-il créer le super-village? Je suis favorable à cette dernière politique pour laquelle il faut des moyens adéquats, donc de grands moyens ».

#### Le pacte franco-américain.

Le fameux projet de paix perpétuelle entre la France et les Etats-Unis a été remis par M. Kellogg, secrétaire d'Etat américain, à l'ambassadeur de France à Washington et transmis par ce dernier à Paris.

Plusieurs journaux ont déjà fait des allusions plus ou moins précises au sujet de ce document. Il convient pourtant d'attendre la publication officielle de son contenu. Les Etats-Unis avaient déjà, il y a quelques jours, fait parvenir au gouvernement français un projet de pacte, mais le cabinet de Paris adressa à Washington un contre-projet, et c'est sur la base de ce dernier que doit avoir été rédigé le texte définitif.

On se souvient que le sénateur Borah a proposé d'étendre la portée de l'accord franco-américain à diverses autres grandes puissances. On citait l'Angleterre, l'Allemagne, le Japon et l'Italie. Mais en France on pense que ce sont là deux choses qu'il faut mener à part et sur une base différente. En effet, le pacte de non-agression entre la France et les Etats-Unis n'est en somme qu'un renouvellement « agrandi et augmenté », si vous voulez, d'un traité qui arrive à terme. Il aura une grande portée morale et si l'on arrive à le mettre sur pied sans trop de réserves ni d'exceptions. La guerre serait mise hors la loi définitivement et tout différend éventuel serait traité diplomatiquement, et, en fin de compte, soumis au tribunal international de la Haye.

Étendre ce pacte à un ensemble de nations devient plus difficile, pour la France surtout, car les engagements pris au sein de la Société des nations ne doivent point avoir à souffrir d'un nouveau compromis. Or, il est prévu au pacte de la S. d. N. que les Etats se doivent un appui militaire effectif en cas d'agression injustifiée de l'un d'eux par une tierce puissance, ce qui est juste. Ce serait donc empêcher l'accomplissement d'un article essentiel du conventionnant de la S. d. N. que de vouloir lier absolument les mains à quelques gouvernements d'Etats affiliés à l'organisme international. D'ailleurs, il importe de ne point perdre de vue que la S. d. N. a elle-même mis la guerre hors la loi et institué l'arbitrage obligatoire.

On déclare cependant que Washington aurait fait déjà des propositions à Londres en vue d'étudier la possibilité de l'extension du pacte franco-américain.

En tout état de cause, on peut être certain que les gouvernements européens que cela concerne examineront avec toute la bonne volonté voulue les suggestions qui leur viendront d'outre-océan et ne négligeront rien pour assurer le succès de toute entreprise pouvant contribuer à l'établissement de la paix universelle.

Toutes les discussions à ce sujet semblent prématurées, pendant que la pensée officielle des gouvernants des deux côtés de l'océan n'est pas connue et qu'elle n'est peut-être pas même fixée. Contentons-nous donc de constater qu'un travail intense se fait pour mettre la guerre au ban de l'humanité et donner au monde la paix qui lui permettra de s'adonner aux bienfaisants travaux de reconstruction sociale et humanitaire après lesquels il soupire.

#### Dans le Haut-Adige.

Le gouvernement fasciste, qui n'est doux avec personne, ne l'est sans doute pas avec les populations de langue allemande du Tyrol. En effet, dans le but probablement de précipiter l'assimilation de la race, des

oui ! mesure ; Lucien cal- de l'emporter ainsi. es suppositions indi- n irréusable, te ra- ant ? » instant de folie, dit-il. ades. t à la voiture ; ses t sa marche, mais il t ne l'avait pas con- que les deux jeunes sait le départ. Il prit esser de chaleureux illier ; celui-ci se dé- adresse, malgré l'in- e la famille et Mlle ent à l'inviter à ve- l'étang au château l se fit décrire par promenade sur l'eau. s ou la barque avait eux promeneurs s'é- ng, Louise s'arrêta. plus que dire. Il s'est l'étais dans l'eau venait le choc et d'où

ien ; il tremblait de s avoir supprimé le e faire périr Louise ? urait-il agi ? En tous aire le plus vite pos- qui la menaçait. part pour Chang-Hai (A suivre).



LAIRE à Bulle

la Poste

carnot d'épargne

entés dès ce jour ts de l'année 1927.

à 4 1/4 0/0

Model

ang

ans les pharmacies. adlenor-Gavin, ève. BULLE

MORLON

Le tenancier.

soigneusement us les commandez à

GRUYÈRE



# GRUYÈRE

## Nécrologie.

Le sort est bien cruel et semble parfois s'acharner sur les mêmes personnes. C'est ainsi que l'honorable famille Pasquier, en notre ville, a subi trois deuils en peu de temps. Après avoir perdu un fils et une petite fille chéris, elle vient d'être atteinte dans ses plus tendres affections par le décès de son chef aimé, M. Alphonse Pasquier-Doutaz, qui a été enlevé après une longue et pénible maladie chrétiennement supportée. Il était âgé de 66 ans. M. Pasquier, homme calme, travailleur, foncièrement honnête, époux et père modèle, laissera à tous ceux qui l'ont connu et apprécié le meilleur souvenir.

Que son épouse vaillante, ses enfants et sa parenté veuillent bien agréer l'expression de nos vives sympathies et nos condoléances émuës.

## Société des Sous-Officiers de la Gruyère.

Nous prions instamment les membres de la Section de bien vouloir assister à la conférence de M. le Major Bays qui sera donnée samedi soir, 7 janvier, à 20 h. 30, à la salle de l'Hôtel des Alpes.

## La soirée de la „Stella“.

La Stella, société paroissiale de chant religieux, aura son lot annuel vendredi soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. La soirée sera agrémentée de deux chants et d'une intéressante comédie, préparée avec soin par un excellent régisseur.

Comme cette Société travaille très activement pour rehausser les cérémonies religieuses, et que d'ailleurs elle ne reçoit aucun subside, nous sommes persuadés qu'un public nombreux répondra à son appel.

## Concert des „Cigales“.

Le Club mandoliniste de notre ville donnera dimanche soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, son concert annuel, qui, nous l'espérons, sera apprécié.

- Voici le programme:
- «Drapeaux au vent», marche Giovannini
  - «Corbelle de mariage», fantaisie G. Dutour
  - «Yeska», sérénade basque
  - Montagne et Camusot
  - «Cavatine» et «Valse» Soli de guitare
  - La «Veuve joyeuse», motifs choisis sur l'opérette de F. Lehar
  - «Marche en ré» Mendelssohn
  - «Rondo» pour guitares Léonh. v. Call (1769-1815)
  - «Menuet du Bœuf» J. Haydn
  - «Roman de Pierrot», fant. mimée
  - musique de Ugo Pizzi

Ces diverses pièces musicales ont chacune un cachet, c'est-à-dire celui de la personnalité de leur auteur que direction et exécutants se sont efforcés de traduire dans le langage des sons. Le club a l'impression d'être arrivé à une exécution agréable. Il appartiendra à l'auditoire de juger son travail et son choix.

Notons, en passant, que le numéro final du programme «Roman de Pierrot» est une spécialité en ce sens que sur la musique originale de Hugo Pizzi a été greffée une action scénique mimée par un couple de Pierrots. Cet essai, réalisé par diverses collaborations, plaira sans doute aux amis du Club mandoliniste.

Le prix des places est très modeste. Voir à l'annonce.

## «La Nuit des Quatre-Temps» à Broc.

Comme annoncé, ce beau drame alpestre sera joué, pour la première fois, en matinée et en soirée, le dimanche 15 janvier, à 14 et 20 h. La location s'annonce bien. Il est rappelé, pour les gens venant de Montbovon, Châtel-St-Denis, Vaulruz qu'ils partiront pour l'après-midi repartir de Broc par le train horaire de 5 h. 20 et obtenir ainsi, à Bulle, la correspondance pour les différentes directions.

## Le Soldat inconnu.

Ce merveilleux film de la Guerre Mondiale remet en mémoire les années terribles que les peuples ont traversées. Il a été dit de cette œuvre qu'elle était le plus irrésistible appel à la paix, car elle révèle avec une vérité et un réalisme inégalables les horreurs de la guerre. Hâtons-nous d'ajouter que ce film n'est pas seulement un réquisitoire contre la guerre, mais un magnifique roman d'amour et un émouvant hommage de l'Amérique à la France.

## Sociétés locales.

**Société de Gymnastique des Dames, Bulle.** — Les lots de la tombola peuvent être retirés au Café du Tonneller, jusqu'au 15 janvier 1928.

**Les Draps de Truns**  
FABRIQUE DE DRAPS A TRUNS Grisons

## Hiver... peu Gruyérien.

Qu'est-ce donc que cet hiver de Gruyère où l'on ne foule pas la neige? Et qu'est-ce que ces fêtes de l'An sans blancheur immaculée qui se déroule comme une tenture immense dans le ruban de nos vallées et sur les côtes? Et que sont ces sommets qui semblent se gêner dans leur nudité que narguent la rosée humide des brumes et le souffle glacé des autans? Ce n'est plus la bonne Gruyère hivernale où les visages rougis respirent sous le soleil de pâle azur la robuste santé des fils de la montagne; ce n'est plus le long défilé des hommes au ski prenant gaiement le chemin de la crête voisine, ni les beaux soirs, l'alerte va-et-vient des lugeurs, garçons et demoiselles jaunettes, qui rient en remontant la pente, sous le regard narquois de la lune qui grimace.

Je rêvais, hier matin, à demi éveillé sous le duvet tiède, d'un lever fantastiquement blanc, devant une nature de féerique hiver gruyérien, tel que l'ont peint les artistes de la plume et du pinceau de notre vieux «chez nous». Et rien, par la fenêtre qui donne sur la Berra tranquille, que l'éternelle grisaille des jours ni beaux ni vilains qui se suivent, tel un automne sans couleur et sans vie. J'aime moins mon petit pays, quand il ne revêt point sa mantille jolie qui lui donne un air de jeune fille parée pour la noce. C'est alors le soleil qui se charge de piquer les rubis sur le costume et l'air pur de là-haut qui supplante les parfums. C'est la neige craquant sous les pas qui sert de musique et le regard admirateur des fils de cette terre sacrée qui remplace le fiancé.

Et pourquoi ne dirions-nous pas que nous sommes quelque peu jaloux de certaines régions de la plaine endormies sous l'habit protecteur, tandis que notre Gruyère, qui possède sur elles tous les droits d'une vieille tradition, dissimule mal le frisson qui court sur son épiderme trop peu aguerri à des hivers sans neige.

Blancs flocons que j'aime à considérer dans vos tourbillons gracieux quand vous faites «des manières» en vous posant sur le sol, n'entendez-vous point notre appel et n'avez-vous point cette intuition amie que vous nous manquez? Hâtez-vous, pressez le pas, c'est la Gruyère qui s'impatiente à ne point recevoir votre nuptial baiser.

## ECHOS ET NOUVELLES

### Sept enfants sur un bloc de glace à la dérive.

Mardi, après-midi, à 4 heures, près de Wilhelmshaven (port allemand de la mer glauque du Nord), la marée a entraîné un bloc de glace sur lequel se trouvaient 7 enfants. Les chantiers maritimes ont immédiatement pris des mesures pour sauver les enfants, mais les recherches étaient rendues très difficiles par la glace qui entravait la circulation des bateaux. Vers 6 h., des postes de mégaphones pouvaient encore percevoir les cris des enfants.

Les sept enfants ont pu finalement être sauvés par un navire de guerre.

### Un hôte qu'on n'attendait pas.

L'aviatrice Keit Miller, qui se rend en Australie à bord d'une avionnette, raconte une curieuse aventure survenue pendant le voyage. Alors que l'appareil se trouvait entre Rangoon et Tavoy, le pilote Lancaster remarqua qu'un serpent grimpa le long du levier de direction, de sorte qu'il ne pouvait plus piloter l'appareil. Le serpent s'introduisit ensuite dans le siège derrière le pilote, où Mistress Miller était assise. Non sans peine, celle-ci réussit à tuer le serpent qui, suppose-t-on, s'était introduit dans l'appareil à Rangoon.

### La manie législative aux Etats-Unis.

L'Amérique a la manie de légiférer, a déclaré dernièrement le juge Robert S. Hall, s'adressant au Grand Jury de Hattisburg, Forest County (Missouri). Il y a actuellement 1,9 million lois aux Etats-Unis. 93.000 ont été inscrites au code l'année dernière. Le juge attribue la non-application du plus grand nombre de ces lois au fait que 75 % des électeurs américains ne désirent pas qu'elles soient appliquées.

Alors, à quoi bon tant légiférer ?

### Le droit au dernier sommeil.

On mande de Londres au «Petit Parisien» :

Un vieillard de 99 ans, soldat retraité, fixé à Seven-Kings, a tenté il y a quelques jours de se suicider en absorbant une forte quantité de gaz d'éclairage. Des voisins l'empêchèrent de consommer son acte. Mais la tentative n'eut pas moins des effets désastreux et le vieillard mourut deux jours plus tard. Au cours de l'enquête qui a suivi le décès, le docteur appelé à donner des soins au désespéré a révélé que le vieux soldat lui a fait avant de mourir l'aveu suivant : «Oui, j'ai délibérément attenté à mes jours. Je n'en ai nul repentir. Je suis vieux, las et désabusé. J'ai envie de dormir. Pourquoi me contesterait-on le droit au sommeil ? »

## Dernière Heure

A Fiez, près de Grandson, une fillette de 7 ans, la petite Gaille, s'amusa sur la route avec ses compagnes, en face de la scierie Allisson. Tout à coup, elle fit un faux pas et tomba au moment où un billon que l'on amenait roula dans sa direction. La malheureuse a été atteinte à la tête, eut le crâne ouvert et fut tuée sur le coup.

Une explosion s'est produite dans la nuit dans le sous-sol d'une maison de Berlin. Un violent incendie se déclara ensuite. Il y a de nombreuses victimes. On a retiré des décombres une dizaine de personnes grièvement blessées.

Les inondations deviennent menaçantes en Angleterre. Dans maintes régions, des fermes et des hameaux entiers sont isolés par les eaux. Les autorités prennent des mesures pour assurer le ravitaillement des populations sinistrées.

On a trouvé à Florence le cadavre d'une femme très riche âgée de 79 ans. Dans l'appartement, tout était dans le plus grand désordre. On croit que le vol est le mobile du crime. On a trouvé sur la table, près de deux gobelets à liqueur, un billet avec ces mots : « Ne faites pas de recherches inutiles ».

On publie le texte de la note de M. Kellog au gouvernement de Paris relative à l'établissement d'un traité mettant la guerre hors la loi entre les deux pays. Il y est fait allusion au projet d'élargissement du contrat. La note a fait bonne impression à Paris.

A Casablanca, deux légionnaires se présentèrent chez un marchand de viande grillée et demandèrent à manger. Comme il n'y avait rien, l'un d'eux se saisit d'un hachoir et d'un coup se trancha plusieurs doigts et voulut les faire cuire au marchand. Celui-ci réussit à faire venir la police au moment où le second légionnaire, en état d'ivresse, s'appêtait à la même opération. La police eut mille peines à ligoter les deux forcenés. Le premier d'entre eux est dans un état très grave.

**TRANSPORTS FUNÈBRES**  
**A. MURITH S. FRIBOURG**  
Magasin de cercueils et couronnes.  
Louis PASQUIER, représent. pour BULLE.  
Automobiles funéraires. P.20.058F

# ANNUAIRE DU COMMERCE SUISSE

Chapaley & Mottier, S. A., Genève.

500.000 adresses de la Suisse.

— FONDÉ EN 1877 —

Paraît chaque année.

Concessionnaire de la publicité : PUBLICITAS, Genève.

ÉDITION 1928

(paraissant en février 1928).

Cet ouvrage, actuellement en préparation, a été transformé complètement, de manière à le rendre capable de satisfaire à toutes les exigences modernes des affaires. La prochaine édition, composée dans les trois langues nationales, est en vente en souscription, au prix de

FR. 25.--

(après parution, Fr. 30.--).

Envoi contre remboursement, dès parution, frais de port en sus.

### Aperçu de son contenu :

- Annuaire téléphonique.
- Annuaire des comptes de chèques postaux.
- Adresses professionnelles.
- Indication de l'inscription au Registre du Commerce.
- Tables des localités, professions, autorités.
- Renseignements divers.

Adresser le présent bulletin, comme imprimé, à PUBLICITAS, BULLE.

Nom ou raison sociale : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Date : ..... Signature : .....

## Rabais sur les Chapeaux d'hiver

au

**SALON DE MODES de MME JEANNE GLASSON**

au deuxième étage

— de la Maison Pinaton, BULLE. —

Encore quelques chapeaux à 5 Fr.

# Rose des Chemins

de  
**Charles de Vitis.**

Louise continua, sans soupçonner quels tourments assiégeaient l'âme de Raymond : « N'est ce pas, Lucien, que cette chute a été véritablement étrange ? dit-elle naïvement. »

— Oui, j'en suis encore consterné, et je ne peux m'expliquer notre accident », répondit Lucien très calme et regardant Raymond dans les yeux.

Car il sentait que son frère le soupçonnait, et pourtant il n'était pas coupable et ne s'expliquait vraiment pas comment la chose avait pu se produire.

« C'est égal, fit Louise, notre généreux sauveur est arrivé à temps. »

— Oh ! dit Lucien, il m'a devancé, voilà tout. Une seconde de plus, et c'est moi qui eût eu l'honneur insigne de vous « sauver des flots », acheva-t-il en souriant.

— En tous cas, je compte sur vous pour aller au plus vite remercier ce monsieur. Comment s'appelle-t-il ?

— Il s'appelle Louis Roulier, dit Lucien en jetant les yeux sur la carte que l'inconnu lui avait remise, et il est avocat au barreau de Paris.

— Il faudrait aller le trouver aussitôt que vous serez présentable, Lucien, dit Paule.

— Oui, certainement. Le temps de changer de vêtements, et je pars.

## V Jours de deuil.

L'avocat n'était point chez lui ; Lucien Gruyère ne trouva que les deux braves Roulier, paysans naïfs qui s'empressèrent de dire la joie qu'ils auraient de voir Louis reçu au château et de lui confier tout ce qu'ils savaient de la naissance de l'enfant abandonné.

Lorsque Lucien revint de sa visite aux Roulier, il était perplexe.

Quel était ce jeune homme qui apparaissait tout à coup, semblable à un héros du moyen-âge, pour sauver des eaux une jeune inconnue ? Les Roulier ignoraient quels étaient les parents de l'enfant confié, il y a vingt-six ans, à leur garde ; mais ils les supposaient riches et de noble famille.

Il mettait ce mystère à part dans son cerveau ; cela lui servirait peut-être plus tard.

C'était sans doute une mine d'or à exploiter. Tout est bon à ramasser pour les aventuriers de cette sorte. En tous cas, il ne répéterait aux hôtes de Montflanquet que ce qu'il voudrait bien de l'entretien qu'il avait eu avec les parents adoptifs de Louis.

Il n'aurait certainement pas répété l'espoir qu'avaient les Roulier d'introduire au château le jeune et célèbre avocat. Non, il ne fallait pas un rival de plus dans la place. Il voulait être seul à lutter pour avoir le million de dot de Louise.

Une déception l'attendait à l'arrivée. « Eh ! où courez-vous ainsi, Joseph ? »

Voici ce qui s'était passé : Louise et Paule étaient allées, suivant le désir exprimé par le docteur, le retrouver dans son cabinet.

« Nous avons reçu ce matin une lettre de Chang-Hai, dit-il. »

— Ah ! fit Louise toute pâle. Que dit ce pau-

vre Jean ? Comment a-t-il appris la triste nouvelle ? Je souffre pour lui de son désespoir.

— Sa lettre, dit le docteur grave, n'est point une réponse à la nôtre ; et lorsqu'il m'écrivait celle que j'ai reçue ce matin, il ne se doutait point encore du nouveau chagrin qui allait l'accabler.

— Vous dites « nouveau chagrin » ? interrompit Louise anxieuse, quels autres malheurs peuvent encore l'atteindre ? Sa fortune est à l'abri de tous dangers. Je ne vois pas ce qui pourrait lui arriver.

— Voyons, Louise, laisse mon ami parler et ne l'interromps pas constamment, dit Paule.

Elle passa son bras autour du cou de la jeune fille et la força à s'asseoir à côté d'elle, sur un petit canapé bas.

« Voici la lettre reçue ce matin », dit le docteur en tirant d'un meuble de Boule, placé dans une encoignure de la chambre, la triste missive.

— Mais elle est encadrée de deuil ! ne put s'empêcher de s'écrier Louise.

Le docteur ne répondit rien à l'interruption faite par la jeune fille, et il commença la lecture de la lettre que nos lecteurs connaissent déjà.

A mesure qu'il lisait, les yeux des deux jeunes femmes se mouillaient de larmes, et ce fut la voix coupée par des sanglots que Louise s'écria, lorsque le docteur eut achevé sa lecture : « Ah ! c'est affreux ! c'est atroce ! Pourquoi sommes-nous si éprouvés ? »

— Les voix de Dieu sont impénétrables, reprit gravement le docteur.

Et, voyant que les deux femmes continuaient à sangloter :

« Les pleurs n'y feront rien, fit-il. Il s'agit de prendre une résolution et de songer à ce pauvre Jean. »

Le chirurgien reparaisait en lui. Il voyait de suite la plaie, et il cherchait à la panser.

« Ah ! fit Louise étouffant ses pleurs, si vous me permettez, si vous voulez... »

— Quoi ? Parle ! cria Paule anxieuse.

— Non, je n'oserai jamais vous dire mon idée ; vous me désapprouveriez et me traiteriez d'insensée.

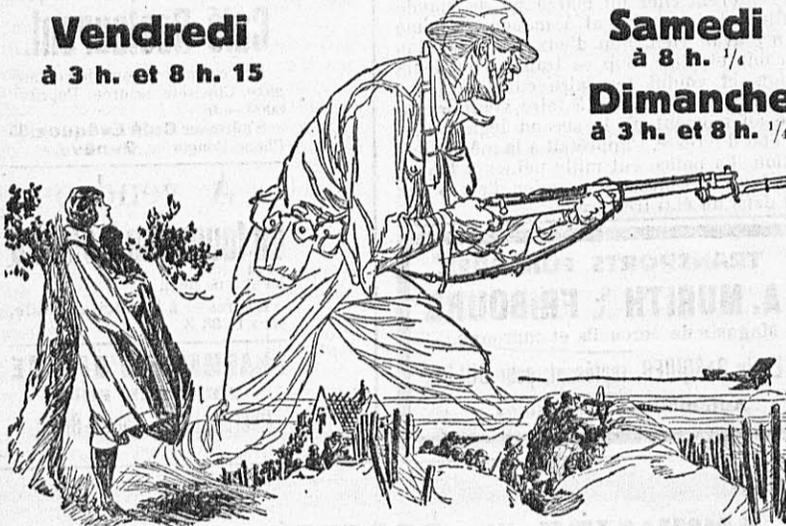
— Mais non, ma chère petite, dit le docteur, vous n'êtes plus une enfant, le malheur a mûri votre esprit, et je suis sûr que le conseil que vous nous donneriez serait sage et bon. J'ai grande confiance en vous ; sans cela, vous aurais-je fait venir avec Paule chez moi pour prendre une décision ?

— Vous savez, dit-elle, que je n'ai plus de bonheur à espérer sur cette terre. N'est-ce pas la Providence qui nous envoie ce petit innocent, le petit Harry, le neveu de Gaston ? Et voilà ce que je veux vous dire : laissez-moi partir à Chang-Hai, laissez-moi aller recueillir cet orphelin, dont je ferai mon enfant. Il me rattachera à l'existence et me donnera la force de vivre cette vie si désolée pour moi.

Paule écoutait Louise, ravie de l'entendre exprimer ce qu'elle désirait tout bas ; mais en même temps elle tremblait à l'idée des dangers que Louise, faible, mal rétablie, courrait pendant ce long voyage, et elle n'osait se prononcer. Aussi elle laissa le docteur répondre, sans donner le moindre signe extérieur d'approbation ou de désapprobation.

« Ma chère Louise, dit-il, je n'attendais pas moins de votre bon cœur et de votre dévouement sans bornes. Il est bien entendu que vous êtes libre d'agir à votre gré : j'admire ce courage qui vous fait traverser des terres, des mers inconnues, pour aller à la recherche de cet enfant. Je ne m'oppose pas à votre projet, d'autant plus que j'avais moi-même songé à vous proposer ce long voyage. (A suivre). »

**Vendredi**  
à 3 h. et 8 h. 15



**Samedi**  
à 8 h. 1/4

**Dimanche**  
à 3 h. et 8 h. 1/4

## LE SOLDAT INCONNU

### au CINÉMA LUX

D'intéressantes ACTUALITÉS et une ravissante COMÉDIE compléteront ce magnifique programme.

**Attention !**

Un **Abonnement gratuit** au „Sillon Romand“ est offert pour 1928 à toute personne qui commande en une fois au moins :

1 sac de 100 kg.	LACTA-VEAU ou PORC	(Seau de 4 litres)
„ 50 kg.	LACTA-VEAU	„ (Seau de 5 litres)
„ 100 kg.	FARINE AVO	
„ 100 kg.	CHANTECLAIR	
„ 100 kg.	PIC-A-SEC	
„ 100 kg.	PORÇAL	40 fr. sans abonnement / 44 fr. avec abonnement

S'adr. à nos dépôts, à défaut, envoi franco de la **Fabrique des Lactas, Gland.**

## VENTE D'IMMEUBLE à Albeuve.

M. L'HOMME Maxime offre à vendre par voie de soumission l'immeuble qu'il possède au village d'Albeuve, comprenant : maison d'habitation, magasin, grange, écurie et place de 5 ares 85 centiares.

Situation très avantageuse. Magasin d'excellent rapport. Déposer les soumissions d'ici au **15 janvier prochain** au Bureau du notaire R. DOUSSE, à Bulle, où déposent les conditions de vente et l'extrait du R. F.

## Mises de bois

La commune d'Enney exposera en mises publiques le **samedi 14 janvier 1928** dès **14 heures** du jour :

**84 stères** bois de foyard, **20 m3** de billes et **billons** et **18 tas d'éclaircies**, préparés dans sa forêt du **Mont Daffion**.

Les bois de moules et les tas d'éclaircies se payeront au comptant le jour de la mise. Départ du village pour la mise à **13 h. 30**.

Enney, le 4 janvier 1928.  
Par ordre : *Le Secrétaire.*

**CERCUEILS** et **COURONNES**  
M. Albert Blain-Rime  
Rue de Gruyères, Tél. 174  
— BULLE —  
Agent des Pompes Funèbres générales de Lausanne et de Fribourg. P 20135 F

**Robert DOUSSE**  
NOTAIRE  
Hôtel de Ville BULLE Tél. 67.  
Renseignements. Gérances d'immeubles. Partages — Successions.

## A vendre

une jeune et belle vache fraîche vélée, second veau, avec ou sans le veau (femelle). Robe blanche et noire. 18 litres de lait par jour.  
S'adr. à M. Henri DEILLON, Vuarat-s/-Attalens.

## Garde-génisses

cherche place pour un troupeau sur 30 à 40 têtes, sur de belles montagnes.  
S'adres. à Louie GENOUD, Cercle catholique, BULLE.

## AVIS

Gérances, achats, ventes, locations, échanges, Renseignements commerciaux. Assurances traités aux meilleures conditions par Jules BOSSON, BULLE Maison Ryser, Rue de Gruyères.

## Logement à louer

A LOUER de suite, en ville, un joli LOGEMENT avec dépendances.  
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 19 B

## A vendre

une truie grasse.  
S'adresser au Buffet de la Gare à CHENENS.

## On demande

pour le 15 janvier, une servante de campagne pour un ménage de 3 personnes sans enfant.  
S'adres. à Publicitas, BULLE, sous P. 7005 B.

## A vendre

37 stères de branches de sapin sur la route de Bellegarde.  
S'adresser à M. AMMANN, Négociant, BROC.

## Plans à l'enquête.

Sont mis à l'enquête les plans de M. Casimir TORNARE au Montcallaz à BULLE en vue de la construction d'une annexe à son bâtiment.

Les observations ou oppositions à ce projet sont reçues au Secrétariat communal jusqu'au **lundi 16 janvier 1928, à midi.**  
Ville de Bulle.

Abonnez-vous à „La Gruyère“.

## Bulle - Grande salle de l'Hôtel de Ville - Bulle

Dimanche 8 janvier 1928, à 8 h. 30

# CONCERT

donné par „LES CIGALES“ de Bulle.

AU PROGRAMME  
Fantaisie sur „La Veuve Joyeuse“  
Opérette de F. LEHAR  
Le Roman de Pierrot (scène mimée).

PRIX DES PLACES: Fr. 1.65 et 1.10 (taxe communale compris).  
Après le Concert PARTIE RÉCRÉATIVE réservée aux membres passifs, actifs et invités.

## JOUR DES ROIS, à 8 h. 30

Dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, BULLE

# SOIRÉE FAMILIÈRE - LOTO

organisée par la „LA STELLA“ Société de chant religieux.  
Nombreux et beaux lots. — Chants. — Comédie.

## Dimanche 8 janvier

à l'Hôtel de l'Union, LA JOUX

# Cassée-Concert

Invitation cordiale. Barbey, tenancier.

## AVIS

Le soussigné avise le public de la ville et de la campagne qu'il a transféré son magasin à la rue du Moléson.

Atelier de réparations.  
Se recommande **EQUEY, Chaussures, BULLE.**

## Mises de Bois.

L'Etat de Fribourg vendra en mises publiques, le **mardi 10 janvier 1928**, dans la forêt cantonale du **GOTHUZ D'AVAUX** : 4 plantes, 14 moules sapin et 40 tas d'éclaircies, branches, lattes et rondins.

Rendez-vous des miseurs, à la forêt à 9 1/2 h. Fribourg, le 27 décembre 1927.  
L'Inspecteur des forêts : R. Gottrau.

## Tous

les imprimés sont livrés rapidement, soigneusement et à prix modérés par l'IMPRIMERIE de „LA GRUYÈRE“ Téléphone 150.

ABONNÉS  
Suisse  
Etranger  
payé  
Prix du n°  
On s'abonne  
moyennant

Cer  
ci

L'qu  
me  
ce  
tin  
su  
lu

Laman  
dans un  
« L'hom  
vient de  
ge car  
amour d  
roseau p  
Oui, n  
impuisse  
entoure  
sus les  
les nou  
destinée  
nou »,  
vant la  
joue d  
l'homme

Mais  
femme  
une aie  
se rapp  
le ciel.  
d'héroï  
mille p  
voueme  
tous in  
portent  
treprise  
tate pu

Je p  
de leur  
contagi  
dans la  
tendres  
ment d  
à Dieu  
chat d  
ment,  
noirs  
aussi  
revenu  
traitre

Je p  
pilote,  
Lindb  
savait  
compl  
sor, d  
la dis  
Les  
côtés  
de l'a  
à der  
les r  
muelle  
mes  
peut-  
celles  
lui d  
quelq  
ceux  
les ét  
prude  
voque  
veule  
l'imm  
trouv  
trans  
coile

Sa  
ries  
prog  
par  
ailes  
prim  
tre d  
gran  
l'hom